



CHARTRE D'ENGAGEMENT RSE

En 2015, l'ONU a adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD). Afin de faciliter la mise en place de ces objectifs, la **norme ISO 26 000** a été proposée. Elle cadre la RSE qui a pour objectif de favoriser les actions en faveur du développement durable dans les entreprises.

Cette même année, Lalaïna, Elisabeth et Judicaël créent le **Domaine de l'Oiselière** sur la base de l'ancien centre de vacances qui était lui-même une ancienne ferme. Dès le commencement, ils ont mis en avant des valeurs durables. Nature, convivialité et accueil, référentiels qualité, service et confort, pérennité, ouverture, échange et partage les ont guidés. Salariés comme partenaires locaux ont été sensibilisés à ces valeurs.

Cette charte RSE s'inscrit dans la continuité de notre projet d'entreprise, concrétise notre démarche et assure que le projet de développement du Domaine de l'Oiselière est bien basé sur les 3 piliers de la RSE : économique, social et environnemental.

Nos 4 engagements

Offrir un service de haute qualité respectueux de l'environnement

La **qualité** et l'**environnement** sont au cœur de notre métier. Nous nous devons de respecter des standards élevés dans ces deux domaines. Les référentiels du classement 4 étoiles et de nos différents labels (Ecolabel, Clef Verte, Camping Qualité, Charte + Nature, Accueil Vélo, Tourisme et handicap ...) nous permettent de faire évoluer notre offre afin de garantir à nos clients qualité et respect de l'environnement. Notre **plan d'actions** environnemental et le **suivi de nos consommations**, nous amènent à renouveler continuellement nos actions.

Quelques exemples d'actions : compostage et tri accessibles dans l'ensemble du domaine, camping entièrement piétonnier, utilisation de **produits éco certifiés**, absence de climatiseurs et de chauffage extérieur, écopâturage, désherbage manuel ...

Veiller au bien-être de nos parties prenantes

Le Domaine de l'Oiselière ne serait pas ce qu'il est sans ses parties prenantes. Nos **employés**, nos **clients**, nos **partenaires**, nos **fournisseurs** font vivre notre domaine. Il est donc primordial de veiller à leur bien-être. Nous informons régulièrement les salariés et les clients de nos nouveautés et de nos actions et nous invitons les personnes qui le souhaitent à nous donner leurs avis sur celles-ci. Toutes les remarques sont les bienvenues !

Quelques exemples d'actions : **newsletter interne et externe**, **livrets d'accueil interne et externe**, **enquête de satisfaction** de nos salariés et de nos clients, respect de notre éthique par nos fournisseurs et partenaires.



Être acteur de la vie de notre territoire

Nous avons à cœur de prendre en compte notre territoire, son **identité** et ses **composantes** dans nos actions quotidiennes. Nous devons participer à sa vie économique, sociale et environnementale par nos actions. Favoriser une **économie circulaire**, une vie **associative** et une **biodiversité locale** nous semble essentiel. Notre activité maraîchère biologique et son magasin, nos dons aux associations du bocage vendéen ou encore nos ruches contribuent à atteindre ces objectifs.

Quelques exemples d'actions : partenariats et fournisseurs locaux, **chantier participatif** annuel avec des écoles locales, concerts de l'Oiselière pour les locaux, participation à différents **réseaux** (FVHPA, Collectif RSE, CJD, ...) ...

Lier éthique et responsabilité dans l'ensemble de nos décisions

La **responsabilité** et l'**éthique** sont nécessaires dans toute activité. Nous souhaitons être transparents et justes vis-à-vis de nos parties prenantes. Respecter des **pratiques loyales**, une embauche éthique des salariés et les droits de chacun est indispensable afin de pouvoir répondre aux attentes de nos parties prenantes. Notre **politique d'achats** avec ses critères **éthiques** et **écoresponsables** ou encore notre politique environnementale nous guident dans nos décisions.

Quelques exemples d'actions : réflexion sur le cycle de vie d'un produit dans notre politique d'achats, grilles d'embauche évaluant les candidats permettant une évaluation équitable, réalisation d'une **veille RSE** afin de faire évoluer nos décisions ...

"L'environnement est au cœur de nos préoccupations. Chacun devrait être concerné par les changements planétaires et la nécessité d'un développement durable. Chacun devrait, à son échelle, mettre en place des actions pour donner une place plus importante à la nature. Nous souhaitons aussi montrer qu'il est possible d'allier enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques au sein d'une entreprise touristique."



Judicaël Rouzineau

Co-fondateur du Domaine de l'Oiselière

1er juin 2025 à Chauché